

Ne prenons pas la route, partageons-la

Les giratoires du type : "cédez le passage "sont conçus pour fluidifier la circulation. En l'absence d'aménagement spécifique pour les cyclistes ils restent compliqués à franchir.

Se référer aux conseils de la Prévention routière lorsqu'il y a deux voies de circulation autour de l'anneau:

" Vous êtes cycliste : pour votre sécurité, restez à droite dès lors qu'il n'existe pas de piste ou de bande cyclable".

Ce comportement est le mieux adapté pour la majorité des cyclistes.

Dans tous les cas il faut être particulièrement vigilants aux trajectoires des autres véhicules et signaler franchement l'intention de sortie.

Conseils pour réduire les risques : source mémorandum sécurité du cyclotouriste

À l'approche du giratoire, regardez la signalisation, situez la direction que vous allez prendre : à droite, tout droit ou à gauche. Environ 50 m avant, choisissez votre braquet et votre position sur la voie, vous allez conserver celle-ci autour de l'anneau. Pour tourner à droite, restez à droite. Pour aller tout droit ou pour tourner à gauche, roulez près du milieu de la voie de droite. Surveillez tous les véhicules, surtout ceux qui entrent sur le giratoire. Faites particulièrement attention aux entrées et sorties les plus fréquentées. Devant la sortie qui précède la vôtre, commencez à vous positionner à l'extérieur de l'anneau et quittez le giratoire. N'oubliez pas de lever le bras pour annoncer votre manœuvre, mais surtout retournez-vous et regardez les automobilistes dans les yeux. Assurez-vous qu'ils vous ont vu et qu'ils vont vous laisser passer. Comme ailleurs, un bras levé ne donne pas le droit de couper la route d'un autre usager.

